



ENSGTI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

LETTRE de POLITIQUE et d'ENGAGEMENT QUALITE

du 05/01/2022

L'école Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (ENSGTI) est une composante interne de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), créée en 1991. Suite à la réorganisation de l'UPPA en 2018, l'école est rattachée au collège Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement (STEE). L'ENSGTI propose une formation interdisciplinaire et une pédagogie qui intègrent, au-delà des aspects scientifiques et techniques, les dimensions économiques, juridiques et éthiques. Les travaux pratiques, les stages, l'apprentissage par projet, l'investissement citoyen, l'alternance en entreprise contribuent à la formation d'ingénieurs compétents, engagés et responsables.



École Nationale Supérieure
en Génie des Technologies
Industrielles

Rue Jules Ferry - BP 7511
64075 PAU Cédex

+33 (0)5 59 40 78 00
ensgti.univ-pau.fr



Lors du dernier audit périodique, l'ENSGTI a été accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer à partir de la rentrée universitaire 2021, le titre d'ingénieur diplômé dans trois spécialités :

- Spécialité Génie des Procédés, créée en 1991, accréditée jusqu'à la fin de l'année universitaire 2025/2026 (durée maximale)
- Spécialité Energétique, créée en 2008, accréditée jusqu'à la fin de l'année universitaire 2025/2026 (durée maximale)
- Spécialité Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) par la voie de l'apprentissage, créée en 2021, accréditée jusqu'à la fin de l'année universitaire 2023/2024 (durée maximale pour une création)

L'attractivité de l'école et l'employabilité des diplômés sont les enjeux majeurs. Dans ce cadre, les actions stratégiques mises en place par l'équipe de direction et suivies par le Système de Management de la Qualité (SMQ), sont les suivantes :

- **Renforcement des relations avec les entreprises** : au niveau de la gouvernance, les statuts de l'ENSGTI ont été modifiés de façon à renforcer la représentation du tissu socio-économique dans les conseils d'administration et de perfectionnement. Pour la nouvelle spécialité en GEII le choix a été fait d'une formation initiale sous statut d'apprenti (FISA). L'objectif est désormais de pérenniser cette formation : recrutement des futurs apprentis, contrats d'apprentissage, insertion professionnelle des diplômés... Sur un aspect plus





ENSGTI

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

opérationnel, nous avons mis en place le « forum entreprises d'automne » et les contrats de professionnalisation en dernière année du cycle ingénieur.

- **Développement de l'internationalisation de la formation** : depuis la rentrée 2021, la mobilité internationale est obligatoire pour les élèves sous statut étudiant. Les priorités restent le développement des échanges avec les pays anglophones, la mise en place de la mobilité internationale académique au semestre 8, l'augmentation des mobilités internationales dans le cadre de stages et le renforcement de l'attractivité de l'école vis-à-vis des étudiants internationaux.

- **Poursuite de la mise en place de la démarche compétences** : l'objectif est de mieux préparer nos diplômés à mobiliser leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de résoudre les problèmes authentiques et complexes auxquels ils seront confrontés au cours de leur carrière d'ingénieur. Cette démarche structurante demande de repenser la formation dans sa globalité, en termes d'objectifs, de méthodes pédagogiques et de modalités d'évaluation. Cette démarche est particulièrement importante pour la nouvelle spécialité en apprentissage (GEII), dans la mesure où encore plus de compétences seront acquises en entreprise.

- **Contribution à la Transition socio-écologique** : dans le cadre de l'accord de Grenoble (COP2 Etudiante), l'ENSGTI s'est engagée, en impliquant les élèves, à mettre en œuvre des mesures concrètes accélérant la transition socio-écologique.

En raison de la crise sanitaire, la priorité a été donnée à la sécurité et à la continuité des activités. Le SMQ a grandement contribué à une bonne gestion de la crise en permettant en particulier le maintien des objectifs stratégiques évoqués ci-dessus.

Deux éléments importants du contexte local seront mis à profit :

- **La rénovation des bâtiments Ferry et D'Alembert**, financée dans le cadre du Contrat de Plan État Région (CPER), est actuellement en cours. Les travaux sont programmés d'octobre 2020 à novembre 2022. Au-delà de la nécessaire modernisation de l'outil pédagogique, elle permettra de renforcer la visibilité et

École Nationale Supérieure
en Génie des Technologies
Industrielles

Rue Jules Ferry - BP 7511
64075 PAU Cédex

+33 (0)5 59 40 78 00
ensgti.univ-pau.fr





ENSGTI

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

l'identité de l'école. Cette opération se veut exemplaire en termes de gestion de l'énergie, domaine d'excellence de l'ENSGTI.

- **L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) porte 2 projets labélisés :**
 - > **E2S-UPPA dans le cadre du programme ISITE (Initiatives Science Innovation, Territoires, Economie - Energy Environment Solutions)**
 - > **UNITA pour l'appel à projets sur les universités européennes.**

Dans son périmètre d'action, l'ENSGTI s'engage pleinement pour la réussite de ces projets dont les retombées en terme de rayonnement et d'attractivité, sont en parfaite cohérence avec ses objectifs stratégiques.

L'ENSGTI est engagée depuis 2015, dans une démarche de management de la qualité certifiée par la norme ISO 9001:2008 et actuellement ISO9001:2015. Le Système de Management de la Qualité intégré à la gouvernance même, permet à la direction, dans le respect des exigences légales et réglementaires, de piloter ses actions stratégiques en assurant le suivi des tâches planifiées, en définissant les indicateurs de performance , tout en préservant ses ressources.

École Nationale Supérieure
en Génie des Technologies
Industrielles

Rue Jules Ferry - BP 7511
64075 PAU Cédex

+33 (0)5 59 40 78 00
ensgti.univ-pau.fr



Patrick LALANNE

Président du Conseil de l'ENSGTI

Jean-Michel RENAUME

Directeur de l'ENSGTI

